



Tarifs et formalités des séjours et randonnées dans le désert

Les formalités administratives

Depuis la France, un passeport en cours de validité est nécessaire pour se rendre en Tunisie. Pour séjourner ou marcher dans le désert, une autorisation payante et une assurance sont obligatoires. Elles sont délivrées par une agence de voyage officielle de Tunisie. Cette formalité est prise en charge par Ahmed, le responsable du campement et des randonnées. Le tarif indiqué tient compte de cet aspect.

La participation financière

La prestation que je propose est sans contrepartie financière. Il est entendu que les participants aux séjours et randonnées contribuent subtilement par le don de leur être à la création de points de lumière, à l'élévation de la conscience globale de l'humanité. C'est pourquoi il n'est pas question ici, dans la formulation, de parler de gratuité.

Les prix demandés couvrent donc la prestation fournie par les Bédouins : nourriture, couchage, guidage, animation, etc.

Pour les formules thématiques avec intervention d'un co-animateur, la prestation du co-animateur peut faire l'objet d'une participation financière qui est alors mentionnée dans le descriptif de la proposition.

Les tarifs

Tarif identique pour les séjours en campement ou les randonnées : 45 €uros par jour et par personne, soit 85 Dinars tunisiens environ

Ce tarif est le même pour tous, enfants ou adultes.

Cependant, pour les personnes qui viennent en famille, un tarif moins élevé s'applique pour la 3^{ème} personne et les suivantes. Le prix de journée est ramené à 35 €uros (70 Dinars) par jour.

Pour une famille de 4 cela nous donne donc un prix de journée de 160 €uros (2x45 + 2x35), pour une famille de 5 la journée revient à 195 €uros (2x45 + 3x35), etc.

Chaque journée commencée après le lever du soleil et avant son coucher est due.

Les pourboires

Il est d'usage de laisser un pourboire à l'équipe de chameliers à la fin du voyage. Compter de 20 à 30 €uros selon vos moyens et vos envies.

Les bédouins qui nous accompagnent sont très pauvres, comparativement à notre niveau de vie. Il est donc possible de leur apporter des objets ou vêtements qui ne nous servent plus. Pensez notamment aux chaussures, lunettes, mais aussi des cahiers d'écolier et autres crayons et stylos. Rien n'est obligatoire, cette proposition est laissée à l'appréciation de chacun.

Modalités de paiement

Le paiement se fait en euros ou dinars tunisiens auprès d'Ahmed, le chamelier responsable de l'ensemble de la logistique des séjours et randonnées.

Réservation des séjours

Pour réserver, un chèque d'engagement de 50 % du prix en Euros m'est adressé. Il n'est encaissé qu'en cas de désistement des personnes inscrites. Il est restitué sur place au moment du paiement de la prestation à Ahmed. Seules les réservations accompagnées d'un chèque d'engagement sont considérées définitives.

Pour revenir à la page « séjours et randonnées » du site :

<http://www.unite-jesuis.com/activiteListe.php#Sejours>

Pour aller à la page « contact » du site :

<http://www.unite-jesuis.com/contact.php>

